

conseil municipal et politique : la sauvegarde de la clientèle

Le 27 mai 2016 : <https://www.facebook.com/RicMorlaix29>

Sur sa page Facebook, Jean-Paul Vermot, futur candidat à la succession d'Agnès Le Brun en tant que premier magistrat de la ville, tire, à sa manière, les conclusions du conseil municipal du 26 mai. Il fait remarquer (sans en dire suffisamment, d'ailleurs, sur ce sujet, que les premiers rangs attribués au public (voir plus loin un complément) ont été garnis par la droite et ce qui est plus remarquable "non par la droite de Morlaix, mais la droite de Saint-Martin. Il en est, dit-il, "mort de rire".

Comme il est démocrate et me laisse commenter librement, je lui ai dit que la situation aurait beaucoup plus tendance à m'attrister. Là-dessus, je rappelle qu'à propos d'une autre affaire, il citait des propos recueillis à bonne source, (son parti), disant "Nous sommes en perpétuelle campagne, en perpétuelle surenchère, ce qui laisse peu de place à la raison, semble-t-il". A cela, j'ai dit qu'il faudrait ajouter "en perpétuel dénigrement" et terminer par "ce qui laisse toute la place à l'intolérance et aux passions".

Pour en revenir à la dernière réunion du conseil municipal (hier, 26 mai), nous avons assisté, entre le 31 mars (conseil reporté), le 5 avril (conseil tenu), le 19 mai (conseil suspendu), le 26 mai (conseil tenu), à une montée en charge de la tension, aboutissant au premier seuil de la violence, entraînant l'intervention de la police et posant la question du respect ou non de la légalité. A ce propos, les conditions de la prononciation du huis clos, lors de la séance du 19 mai, ont fait l'objet de rumeurs (et plus que des rumeurs) qui nécessiteraient que les faits soient établis. Selon le Télégramme du 21 mai, sous la plume de M. Le Saint, et dans le même journal, sous la plume de JP Vermot, le maire aurait fait évacuer une assemblée parfaitement silencieuse, en appelant la police, du jamais vue de mémoire de morlaisiens. Madame Le maire en serait désormais "marquée" (Le Télégramme du 21 mai) D'autre part, comme je l'indiquais au début, la question de la légalité est encore posée pour le 26 mai, s'il est vrai que pour cette séance, madame le maire aurait permis à ses amis d'entrer (par une porte discrète), pour occuper les premiers rangs, n'ouvrant la porte principale qu'après, les places assises étant prises. Ce procédé, s'il est avéré, ne me semble pas admissible.

Or, voici que le conseil municipal du 26 mai intervient et, toujours selon Le Télégramme, cela se passe "dans une atmosphère bien plus apaisée". C'est le "Retour au calme après la tempête". Finis, les "dénigrement" et les "contre-vérités". Tout le monde est "pleinement conscient de la nécessité de travailler" ensemble. "Nous avons parfois des divergences, et c'est normal" (Jean-Pierre Cloarec). Madame le maire acquiesce : tout le monde est respectueux des autres, même si, chez les uns, c'est "par principe", tandis que, chez les autres, "c'est par nature".

Mon avis est que par cette méthode, qui est coutumière - pas seulement à Morlaix - jamais aucun problème n'est résolu. Les problèmes ne sont qu'enterrés, pour ressurgir par la suite, sous la même forme ou sous une autre. L'opinion publique qui, d'ailleurs, ne demande que ça, est parfaitement anesthésiée.

La trilogie "ignorance-intolérance-violence" est en place. Le consensus est absolument faux et porteur d'un pire danger : le calme n'est assuré que jusqu'à la prochaine crise. La "démocratie des pancartes" débouchera, tôt ou tard, sur la démocratie des coups de poing dans la gueule, puis sur la démocratie des explosifs. On le voit en ce moment en France, à une autre échelle. Mais, pour l'instant, et jusqu'à ce que tout pète, le petit monde politico-médiatique se met d'accord pour chanter : " Tout va très bien, madame la marquise".

Le petit monde politico-médiatique, cela veut dire, les élus de tous bords, droite, centre et gauche, et de tous niveaux, élus locaux, députés, ministres ; cela inclut leurs groupies respectifs (ou militants, qu'ils soient intéressés ou qu'ils soient naïfs) et cela se couronne par le système d'information, c'est-à-dire les journaux, (locaux ou nationaux, imprimés ou audio-visuels) qui partage avec les précédents le même et unique intérêt : la sauvegarde de leur clientèle.

jpylg